

Pathologie médicale et chirurgicale vétérinaire.—
M. J. A. COUTURE, M. V., surintendant du départe-
ment vétérinaire.

Anatomie pratique.—M. P. CUMMINGS, M. V.

Cliniques vétérinaires.—MM. COUTURE et CUMMINGS

Les cours commenceront jeudi le 1er octobre pro-
chain.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Sec-
rétariat de l'Université-Laval.

ORDRE DES COURS.

1^{ère} année.—Botanique, Chimie, Anatomie descrip-
tive et pratique, Physiologie, Ento-
zoaires et Pathologie générale.

2^{de} année.—Physiologie, Pathologie générale, Ana-
tomie pratique, Matière médicale, His-
tologie, Pathologie médicale et chirur-
gicale, Cliniques.

3^{me} année.—Matière médicale, Histologie, Pathologie
médicale et chirurgicale, Cliniques.

— Voici la liste des Canadiens qui ont reçu des
titres honorifiques du gouvernement impérial :

Sir Narcisse Belleau, Québec ;
Sir A. Smith, Ontario ;
Sir L. H. Lafontaine, Québec ;
Sir John Macdonald, Ontario ;
Sir William Young, Nouvelle Ecosse ;
Sir Alexander Galt, Québec ;
Sir E. P. Taché, Québec ;
Sir Francis Hincks, Québec ;
Sir John Rose, Québec ;
Sir Edward Kerney, Nouvelle-Ecosse ;
Sir M. Beghie, Colombie anglaise ;
Sir Antoine Dorion, Québec ;
Sir Williams Richards, Ontario ;
Sir L. Tilley, Nouveau-Brunswick ;
Sir Chas. Tupper, Nouvelle-Ecosse ;
Sir W. Howland, Ontario ;
Sir Richard Cartwright, Ontario ;
Sir Alex. Campbell, Ontario ;
Sir Hector Langevin, Québec ;
Sir W. Ritchie, Nouveau-Brunswick ;
Sir D. Macpherson, Ontario ;
Sir W. Dawson, Nouvelle-Ecosse ;
Sir A. Archibald, Nouvelle-Ecosse ;
Sir Adolphe Caron, Québec ;
Sir Alexandre Galt est Grand' Croix de cet ordre
distingué.

Nécrologie.

M. l'Abbé F. AMABLE BLANCHET

Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui le
décès du Rév. M. F.-Amable Blanchet, assistant à la
cure de la paroisse St-Augustin, arrivé dans cette
paroisse le 26 août dernier.

Le Rév. M. Blanchet naquit à St-Roch des Aulnais
le 23 avril 1822, de Joseph Blanchet, cultivateur, et
de Julienne Hudon. Il entra au Collège de Ste-Anne,
où il fit ses études, le 30 septembre 1837, et était le
compagnon de classe des Révds MM. André Pelletier
et Louis A. O. Ouëlet. Il fut ordonné prêtre le 3 sep-

tembre 1849. De 1844 à 1849, il fut alternativement
professeur des cours commercial et classique au Col-
lège de Ste Anne; de 1859 à 1862, professeur de
théologie, et de 1862 à 1870, en même temps que
professeur de théologie, il fut nommé directeur des
ecclésiastiques. Après avoir demeuré 33 ans au Col-
lège de Ste Anne, il quitta cette institution pour
prendre la charge d'assistant curé à St-Augustin et
partager les travaux du ministère curial avec celui
qui fut pendant huit ans son directeur de collège et
pendant 19 ans son confrère dans la prêtrise au Col-
lège de Ste-Anne: le Rév. M. F. Pilote, curé de St-
Augustin.

Le service a été chanté samedi par le curé de l'Isle
aux Coudres, M. le Grand Vicaire Pelletier, et le Rév.
M. André Pelletier, curé de St Jean de l'Isle d'Orléans,
a prononcé l'éloge du vénérable défunt. Le corps de
M. Blanchet a été inhumé dans le sanctuaire de l'église
de St-Augustin, à côté des curés défunts de cette pa-
roisse.

CAUSERIE AGRICOLE

LOGEMENT ET SOINS DU BÉTAIL PENDANT L'HIVER.

A l'heure qu'il est, la plupart des cultivateurs ont
abondance de fourrages dans leurs fenils, et bientôt
on y ajoutera la provision de plantes-racines à l'usage
du bétail. Mais là n'est pas le point absolument essen-
tiel. A-t-on songé, dans le cours de l'été au moment
des loisirs, lors du chômage, à faire quelques répara-
tions, quelques changements aux écuries et aux étables
dans lesquelles les animaux doivent séjourner pendant
plus de six mois, afin que ceux-ci soient placés dans
des conditions d'hygiène convenable? Assurément
non, pour un grand nombre de cultivateurs; on trou-
vait la chose trop coûteuse. Plus que cela encore,
dans un grand nombre de fermes, on cherche à vendre
une partie de ces fourrages, car outre la privation des
soins d'hygiène, on songe, d'avance, à les distraire
de la nourriture qui leur serait nécessaire, afin dit-on
de pratiquer l'économie. Défaut d'hygiène et nourri-
ture insuffisante, voilà ce qu'un trop grand nombre
de cultivateurs réservent à leurs animaux pour le
temps de la stabulation.

A l'égard de l'hygiène que l'on doit accorder aux
animaux, il y a sans doute progrès dans un grand
nombre de paroisses; plusieurs cultivateurs mettent
tout en œuvre pour observer les règles hygiéniques
qui garantissent la salubrité des étables et des écu-
ries; mais c'est l'exception. Nous voudrions que les
cultivateurs missent autant de soins à la construction
des logements des animaux qu'ils en mettent à faire
construire leurs maisons. L'exemple ne manque pas.
Quand il s'agit de construire des écuries et des étables,
on devrait s'attacher à suivre les modèles d'architec-
ture rurale que nous avons sous les yeux, chez nos
voisins mêmes, et qui présentent toutes les conditions
de salubrité. Sans trop de frais ni de travail, on peut
construire pour les animaux des habitations salubres,
commodes, bien éclairées et en harmonie avec le
nombre d'animaux que l'on veut garder pour l'hiver-
nement.

L'air et la lumière étant les premiers éléments de
la vie, pour les animaux comme pour l'homme, plus